

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5145 - Lundi 22 Juin 2026 - Prix : 200 Fc

ETAT DE SANTÉ DE SAMBI :

L'opposition plaide son évacuation



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraladjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la
plage de Galawa beach :1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique
sur l'océan. -> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et
mitoyenne du Laka-Lodge : 4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

Réunie à Moroni le 20 juin dernier, l'opposition comorienne a lancé un appel solennel pour l'évacuation médicale de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi. Invoquant une dégradation inquiétante de son état de santé, elle demande au Président Azali Assoumani un geste humanitaire et saisit l'ONU, l'Union africaine et les ONG internationales sur l'affaire.

Le ton n'était pas celui d'un procès politique, mais celui d'une urgence vitale. Devant la presse, les leaders de l'opposition ont placé le dossier Sambi sur le terrain de la dignité humaine. Ce n'est plus seulement son dossier judiciaire qui inquiète, mais son bulletin de santé. En effet, une expertise médicale montre que Ahmed Abdallah

Mohamed Sambi, ancien président de l'Union des Comores de 2006 à 2011, qui souffrait au départ d'une insuffisance respiratoire chronique, son état de santé est actuellement aggravé par une ischémie cardiaque dépitée lors des derniers examens. Compte tenu de l'absence d'un plateau technique adapté dans l'archipel et des recommandations des médecins chargés de la contre-expertise, une évacuation sanitaire à l'étranger a été préconisée afin d'assurer une prise en charge médicale spécialisée. Une urgence dont l'opposition affirme aujourd'hui qu'elle est contestée par les autorités. Le week-end dernier, l'opposition a voulu déplacer le débat.

LIRE SUITE PAGE 3

SOCIÉTÉ

Le projet AGR et la femme rurale

À Dindri, sur l'île d'Anjouan, Ankline Mohamed Hassani, trente-huit ans, mariée et mère de six enfants, tenait déjà une petite boutique avant le projet. Grâce aux cent soixante mille francs comoriens (160.000 KMF) reçus via le volet AGR du PFSS-RRC du projet Mayendeleyo financé par la Banque Mondiale, elle l'a transformée en une épicerie qui nourrit sa famille et scolarise ses enfants. Trois ans et demi après, son commerce continue de prospérer.

Chaque matin, Ankline soulève le rideau de fer de son magasin. Les sacs de riz de vingt-cinq kilos sont alignés, les cartons de jus de paille sont empilés avec soin, le congélateur bourdonne mais cette réussite ne s'est pas construite en un jour. « Avant le projet AGR, j'avais déjà ma petite boutique. Elle était vraiment modeste. Je vendais quelques produits alimentaires en détail », confie-t-elle, le regard posé sur ses étagères. Mariée et mère de famille, elle jonglait entre les tâches ménagères et ce petit commerce de survie. Les rentrées scolaires devenaient chaque année une source d'angoisse. « C'était difficile », admet-elle. Sélectionnée comme bénéficiaire du volet AGR, Ankline a reçu cent soixante mille francs comoriens (160.000 KMF).

Pour elle, cette somme représente bien plus qu'une aide : c'est la



possibilité d'investir là où sa petite boutique stagnait. « Avec l'aide AGR, ma boutique a grandi. J'ai reçu cent soixante mille francs comoriens et j'ai compris comment les utiliser intelligemment », explique-t-elle avec conviction. Sa première décision est réfléchie : acheter un congélateur. « J'ai acheté un congélateur avec une partie de l'argent. Après cela, j'ai commencé à vendre des jus frais et du poulet congelé. Les habitants n'avaient

plus besoin de se rendre jusqu'à Mutsamudu pour s'approvisionner », raconte-t-elle, un sourire aux lèvres. Le congélateur devient le moteur de son développement. Les enfants s'arrêtent après l'école pour un jus bien frais et les adultes également pour soulager leur soif. Les femmes trouvent du poulet prêt à cuisiner.

Aujourd'hui, trois ans et demi après avoir reçu ce financement, la boutique d'Ankline n'a plus rien à

voir avec le petit étal de départ. « Grâce aux bénéfices réalisés, j'ai agrandi mon épicerie. Elle a vraiment grandi et pris de la valeur », résume-t-elle avec fierté. Son commerce propose désormais des produits en gros et en détail : des sacs de riz, des cartons de jus de baillies, des cartons de tomates, de l'huile, du sel, du lait concentré, des pâtes, du savon. « C'est un travail exigeant, mais c'est moi qui décide de mon emploi du temps », affirme-

t-elle, droite derrière son comptoir. Pour Ankline, le plus grand accomplissement reste celui de ses enfants. « Je vis de mon travail et je contribue pleinement à l'éducation de mes enfants. Les frais de scolarité, les fournitures, les uniformes », dit-elle avec émotion.

Dans le village, Ankline est devenue une référence. Ses enfants sont à l'école primaire. Tous vont en classe régulièrement, sans interruption. « Quand l'un d'eux me demande un cahier ou un stylo, je n'ai plus à répondre "attends le mois prochain". Je vais l'acheter tout de suite. Pour une mère, c'est une paix immense », souligne-t-elle. Son mari continue d'exercer son activité, mais le poids des dépenses familiales ne repose plus uniquement sur ses épaules. « Mon mari me respecte et me témoigne beaucoup d'amour. Nous décidons ensemble pour l'avenir de la famille », ajoute-t-elle.

Elle insiste sur l'accompagnement reçu avec AGR. « Le projet ne nous a pas remis seulement de l'argent. On nous a formées », reconnaît-elle. En rangeant un carton de tomates, Ankline observe son épicerie. De petite boutique de débrouille à commerce qui fait vivre huit personnes, le chemin parcouru est immense. « Je marche désormais avec mes propres jambes », conclut-elle.

El-Aniou Fatima

ALLAITEMENT MATERNEL :

La sensibilisation prend racine à Ntsémbehu

À Ntsémbehu, le projet Mayendeleyo du FRSS-RRC, financé par la Banque Mondiale associe agriculture et santé maternelle. Sur les sites maraîchers, des centaines de femmes bénéficient de séances de sensibilisation à l'allaitement maternel afin d'adopter les bonnes pratiques dès la grossesse et d'améliorer la santé des mères et des nouveau-nés.

Sous une terre grasse couverte de salades, de chou-fleur et de bananiers, les femmes sont installées en cercle sur une grande natte, à l'ombre d'un manguier. Il est dix heures du matin à Ntsémbehu. Un léger vent fait frémir les feuilles au-dessus de leurs têtes tandis que Mouriaty Saïd, 35 ans, animatrice formée par Mayendeleyo, se tient au centre du cercle. Dans les mains, elle tient une maquette de sein et des images illustrées. Autour d'elle, plus de cinquante femmes, âgées de 20 à 50 ans, l'écoutent avec attention. « Avant, beaucoup de mères donnaient de l'eau ou du lait en poudre dès la naissance. Je leur explique

que le colostrum, ce premier lait jaune, est le premier vaccin du bébé. Il le protège contre la diarrhée, la pneumonie et les infections. Allaiter dès les premières heures de vie, c'est sauver des vies », explique Mouriaty Saïd.

« Je dis aux femmes enceintes, de se préparer dès maintenant. Ne dites pas que vous verrez après l'accouchement. Écoutez ces conseils pendant la grossesse. Mangez bien, reposez-vous, et décidez de mettre votre bébé au sein dès la première heure. Si on attend, on écoute les mauvaises habitudes des autres. Préparez votre cœur et vos seins avant que le bébé arrive », lance-t-elle. Pendant près de deux heures, Mouriaty explique les bonnes pratiques de l'allaitement maternel : la position du bébé, la bonne prise du sein, la tétée à la demande, de jour comme de nuit, ainsi que l'importance de proposer les deux seins à chaque tétée. Les participantes suivent la séance avec attention. Parmi elles, une mère d'une trentaine d'années affirme avoir découvert de nombreuses notions sur l'allaitement. « J'ai compris qu'il faut don-

ner les deux seins à chaque tétée », témoigne-t-elle.

En conclusion, Mouriaty encourage les femmes enceintes à se préparer à l'allaitement dès la grossesse. « Ne dites pas que vous verrez après l'accouchement. Écoutez ces conseils pendant la grossesse. Mangez bien, reposez-vous et décidez de mettre votre bébé au sein dès la première heure. Si on attend, on écoute les mauvaises habitudes des autres », insiste-t-elle. À Ntsémbehu, quelque 700 bénéficiaires participent à ces séances de sensibilisation, organisées dans le cadre du projet Mayendeleyo et financées par la Banque mondiale. Réparties sur neuf sites agricoles, elles cultivent des légumes tout en bénéficiant d'un accompagnement en nutrition et en santé maternelle. Chaque bénéficiaire a également reçu, dans le cadre du programme UBASUA-AGR, une subvention de 200 000 francs comoriens pour développer une activité génératrice de revenus, ainsi qu'un appui complémentaire de 25 000 francs comoriens.

« On se focalise aussi sur la sen-

sibilisation parce qu'une femme informée, c'est un enfant en meilleure santé. Les champs nourrissent, mais les bonnes pratiques sauvent », souligne Mouriaty. Formée par les agents de santé du projet Mayendeleyo, Mouriaty Saïd rappelle les messages essentiels : un allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois, puis poursuivi jusqu'à deux ans avec une

alimentation diversifiée. Des pratiques qui contribuent à réduire la mortalité infantile et à améliorer la santé des mères. À la fin de la séance, les femmes regagnent leurs parcelles, emportant avec elles des conseils appelés à s'ancre durablement dans leurs pratiques.

El-Aniou Fatima



ETAT DE SANTÉ DE SAMBI :

L'opposition plaide son évacuation

« Depuis de longues années, l'ancien président est privé de liberté. Les controverses sont connues de tous. Mais aujourd'hui, la question n'est plus celle de la culpabilité ou de l'innocence. Elle est plutôt humaine », a-t-on lu dans leur déclaration liminaire. Le secrétaire général du parti Juwa Ahmed Hassane El-Barwane, a rappelé les démarches infructueuses auprès du chef de l'État. « Après plusieurs courriers adressés au président Azali Assoumani, celui-ci aurait simplement répondu qu'il fallait surtout éviter le désordre, préserver la sécurité de l'État », a-t-il rapporté. Face à ce blocage, le parti formule désormais l'exigence d'autoriser sans délai une évacuation sanitaire vers l'étranger.

Par ailleurs, l'opposition ne s'adresse plus uniquement aux autorités comoriennes. Elle appelle les Nations unies, à engager leurs bons offices auprès d'Azali Assoumani, et demande également à l'Union africaine de faire entendre sa voix. Elle interpelle en outre Amnesty International, Human Rights Watch, la FIDH ainsi que l'ensemble des organisations engagées dans la défense des libertés fondamentales.

« Les Comores sont signataires de nombreuses conventions internationales. Le droit à la santé ne disparaît pas avec la détention », insiste le texte, qui réclame « un geste de compassion »,

non une libération. Mouigni Baraka a recentré le débat sur la dimension humaine du dossier : « Ce n'est pas une question d'opposition ni de parti politique, mais plutôt du peuple comorien. » Il a surtout évoqué l'état de santé de Sambi : « Depuis trois ans, Sambi a des problèmes respiratoires... À ma dernière visite à ses côtés, j'ai pu le constater. » Et de poursuivre : « Étant donné que Ahamada Hamidou se dit "audacieux", alors qu'il le montre en signant le document qui pourrait permettre à Sambi d'aller suivre un traitement médical adapté à l'extérieur, qu'il mette son audace au service du bien. »

Même fermé chez Mariama

Massoundi, du parti Juwa : « Au vu des résultats des expertises médicales, il s'avère que son état nécessite un traitement faute de plateau technique adapté ici. Une évacuation sanitaire s'impose. » Et d'ajouter, dans une formule qui a marqué l'assistance : « Quitte à ce que Ahmed Abdallah Sambi soit menotté et escorté par l'armée s'il le faut, mais s'il vous plaît, pourvu qu'il puisse aller bénéficier des soins avant qu'il ne soit trop tard. »

Pour couper court aux accusations de déstabilisation, El-Barwane a conclu : « Nous sommes un pays et non un champ. Qu'on nous considère comme des citoyens. Nous ne demandons pas qu'il soit libéré. Tout ce que

l'on souhaite, c'est que Sambi, compte tenu des circonstances atténuantes, dont je rappelle que même si c'était en cas de peine capitale il y aurait eu droit, puisse aller se soigner. » « Nous ne sommes pas venus semer le trouble, mais exiger que le gouvernement accepte que Sambi puisse aller se faire soigner. Soyons solidaires, ayons de la compassion car on ne meurt pas deux fois. Ce qui lui arrive peut nous arriver à tous », a renchéri Mouigni Baraka. L'opposition dit attendre désormais une réponse « fondée sur la compassion, la dignité et le respect des droits fondamentaux ».

Hamdi Abdillahi Rahilie

BID-COMORES :

Des rencontres et des promesses au menu

La Banque Islamique de Développement a tenu à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan ses 51e assemblées annuelles. Ouvertes le 18 juin, sous la présidence d'Ilham Aliyev, ces assemblées ont réuni les 57 pays membres pour passer en revue, l'état financier de l'institution et les perspectives d'avenir des Etats membres. En marge de ces assemblées, le Conseil des Directeurs s'est réuni pour valider une enveloppe de 2 milliards de dollars pour des projets de développement.

« Le Conseil des Directeurs exécutifs de la Banque Islamique de développement (BID) a approuvé des financements de 2,8 milliards de dollars pour des projets de développement », indique une note de la BID. « Cette réunion du Conseil des Directeurs exécutifs se tient durant les réunions annuelles de 2026 du Groupe de la BID, à Bakou, en Azerbaïdjan. Ces approbations

illustrent l'engagement continu de la BID à soutenir des projets transformateurs visant à renforcer la connectivité, la sécurité énergétique, les systèmes alimentaires et la résilience face aux changements climatiques », peut-on lire dans le document. Le ministre comorien des finances, Moussa Abderamane a rencontré des nombreux partenaires, en marge de cette rencontre. « Parmi les temps forts de cette mission, le ministre s'est entretenu avec son homologue du Royaume d'Arabie saoudite, Mohammed Al-Jadaan. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale et l'appui du Royaume aux projets prioritaires des Comores, notamment dans les secteurs de l'énergie, de la santé et des infrastructures », selon un communiqué du ministère.

Pour rappel en 2023, les Comores avaient bénéficié d'un appui de la BID et de ses partenaires dans des nombreux domaines porteurs. À Bakou, le grand argen-

tier a rencontré les partenaires clés dans une perspective d'appui aux initiatives déjà engagées pour le développement du pays. « Dans le même élan, ses entretiens avec le directeur général du Fonds saoudien pour le développement, Sultan bin Abdulrahman Al-Marshad, ont porté sur la poursuite des investissements en cours et l'identification de nouveaux projets structurants susceptibles d'accélérer la transformation économique du pays. Avec les dirigeants de la BID, le ministre a poursuivi les discussions, sur l'état d'avancement des projets en cours aux Comores.

« Le ministre a également échangé avec le Dr Rami Ahmad, vice-président chargé des opérations de la BID, sur l'état d'avancement des projets financés aux Comores ainsi que sur les perspectives d'un accompagnement accru dans les secteurs du capital humain, de la résilience et des infrastructures ». Sur le plan des relations bilatérales avec l'Azerbaïdjan, le minis-



tre au nom de son homologue des affaires étrangères a rencontré, le chef de la diplomatie azerbaïdjanaise, Jeyhun Bayramov, pour passer en revue les perspectives de coopération : « Les échanges ont permis d'examiner les perspectives de ren-

forcement des relations entre Moroni et Bakou, notamment dans les domaines économique, commercial et de la coopération multilatérale. »

Imtiyaz

COOPÉRATION :

Tsok James Bot veut aligner l'aide sur les priorités nationales

Face à l'alerte d'Antonio Guterres sur la crise financière de l'ONU, le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies aux Comores relativise l'impact local immédiat mais plaide pour de nouveaux bailleurs. Il appelle aussi à des évaluations conjointes avec le gouvernement pour ancrer l'obligation de résultats dans tous les secteurs.

Nommé en avril 2024 par le Secrétaire général comme Coordonnateur résident du Système des Nations Unies aux Comores, Tsok James Bot s'exprime au moment où le système multilatéral s'inquiète de ses ressources. Interrogé sur les conséquences locales de cette crise, il estime que le mode de financement par les États membres n'a pas, à ce stade, d'effet majeur direct sur les programmes menés dans l'archipel. L'écueil, selon lui, vient de l'évolution des poli-

tiques d'aide. De nombreux bailleurs traditionnels réduisent leur aide publique au développement au niveau mondial, ce qui impose ce qu'il décrit comme un changement de paradigme. Pour maintenir l'élan,

le gouvernement comorien continue de mobiliser des fonds auprès des institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI, BAD, BID) essentiellement fléchés vers les infrastructures.



Tsok James Bot, coordinateur résident des Nations Unies

Le système des Nations Unies, recentré sur le développement humain, doit donc chercher ailleurs. T. James Bot assume une stratégie de diversification pour ne plus dépendre uniquement des financements occidentaux. Mais s'ouvrir notamment aux fondations privées, aux pays du Golfe et aux bailleurs émergents. Dans cette répartition, les banques de développement portent les routes et l'énergie, l'ONU concentre ses appuis sur la santé, l'éducation, l'assainissement, l'agriculture et la résilience. Second axe de l'entretien : l'articulation avec l'action publique. Alors que le secrétaire général du gouvernement évalue la mise en œuvre des feuilles de route ministérielles, le coordonnateur rappelle qu'elles découlent du Plan Comores Émergent et du Plan de relance post-COVID 2022-2026, et non du cadre de coopération des Nations unies.

Les deux agendas restent toute-

fois alignés. Le cadre de coopération 2022-2026 a été calé sur les priorités nationales. Pour la suite, Tsok James Bot insiste sur l'harmonisation. Le prochain cadre devra être réfléchi concrètement dans les PTA de chaque ministère de tutelle. Par ailleurs, il propose surtout un tournant méthodologique, qui serait de passer à des évaluations conjointes. L'objectif est de mesurer, ministère par ministère, l'impact réel des agences onusiennes et d'installer une culture partagée de l'obligation de résultats pour toutes les parties. Une façon, aussi, de répondre à la rarefaction des ressources en démontrant l'efficacité de chaque appui. Un double message est adressé aux partenaires financiers : diversifier puis mieux cibler leurs appuis, et à l'administration comorienne : mieux articuler la planification nationale avec la coopération onusienne, à l'approche de l'après-2026.

Hamdi Abdillahi Rahilie

LA SITUATION DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS À MOHÉLI :

" Le chantage de certains employeurs envers les expatriés est inadmissible "

Face à la multiplication des litiges entre employeurs comoriens et travailleurs étrangers à Mohéli, la commissaire de police chargée des questions migratoires, Mifouza Tamadoune Bacar, appelle au respect strict des contrats de travail et de la législation en vigueur. Dans un entretien accordé à La Gazette des Comores, elle dénonce des pratiques abusives qui fragilisent les droits des expatriés et compliquent la gestion des dossiers par les services de migration.



Dans un contexte où plusieurs secteurs d'activité de l'île, notamment la restauration, l'hôtellerie, la menuiserie et le commerce, font appel à une main-d'œuvre étrangère, les services de migration de Mohéli sont régulièrement confrontés à des différends entre employeurs et employés expatriés. Selon la com-

missaire de police Mifouza Tamadoune Bacar, chargée du suivi des étrangers vivant sur l'île, ces conflits trouvent souvent leur origine dans le non-respect des engagements contractuels conclus au moment du recrutement. « Très souvent, les contrats signés au départ

ne sont plus respectés. Certains employeurs considèrent qu'ils peuvent imposer leurs propres règles sous prétexte qu'ils sont chez eux. Ce type de comportement n'est pas acceptable », déplore-t-elle.

La responsable rappelle que les obligations contractuelles s'impo-

sent aussi bien aux employeurs qu'aux travailleurs étrangers. Elle insiste notamment sur la responsabilité des employeurs lorsqu'ils décident de faire venir un salarié de l'étranger. « Si l'employeur estime que le travailleur ne respecte pas ses engagements et souhaite mettre fin au contrat, il doit assumer l'ensemble des frais liés à son retour dans son pays d'origine. C'est lui qui a organisé sa venue aux Comores », souligne-t-elle. La commissaire évoque également des situations préoccupantes où certains étrangers travaillent pendant plusieurs années sans disposer d'un titre de séjour régulier, parfois avec plusieurs mois d'arriérés de salaire. Lorsque les tensions éclatent, les travailleurs réclament le paiement de leurs salaires impayés et le respect de leurs droits, tandis que certains employeurs sollicitent leur expulsion.

« Notre mission est de faire

respecter les textes en vigueur ainsi que les droits humains, qu'il s'agisse d'un citoyen comorien ou d'un étranger. La loi s'applique à tous sans distinction », rappelle-t-elle. Profitant de cette occasion, Mifouza Tamadoune Bacar a également lancé un appel aux clubs de football qui recrutent des joueurs étrangers. Elle les invite à signaler aux services de migration tout changement de situation concernant ces sportifs. « Lorsqu'un joueur étranger recruté sous contrat souhaite rejoindre une autre équipe, le club qui l'a fait venir doit informer les services compétents afin d'être officiellement déchargé de ses responsabilités à son égard », précise la commissaire. À travers ce message, les autorités entendent promouvoir une meilleure protection des travailleurs étrangers tout en renforçant le respect de la réglementation migratoire aux Comores.

Riwad

LIBRE OPINION

Le manque de conscience professionnelle : un défi silencieux mais profond

Parfois, les plus grands freins au développement d'un pays ne sont pas seulement économiques ou politiques. Ils se trouvent aussi dans les comportements du quotidien, dans notre rapport au travail, au temps et aux responsabilités. Pendant longtemps, j'ai pensé que le manque de conscience professionnelle observé aux Comores était principalement lié au manque d'éducation ou d'instruction. Je croyais que certaines négligences pouvaient s'expliquer par l'absence de formation ou par des difficultés sociales. Cela me semblait, dans une certaine mesure, compréhensible.

Mais avec le temps et l'observation, une réalité plus troublante apparaît : ce manque de rigueur touche aujourd'hui toutes les sphères de la société, y compris celles qui sont censées montrer l'exemple. Dans de nombreuses structures, ceux qui occupent des postes de direction ou de responsabilité ne donnent pas toujours l'image du sérieux attendu. Lorsqu'un directeur arrive régulièrement à 10 heures au bureau, comment demander aux employés d'être ponctuels ? Lorsqu'un responsable considère les horaires comme facultatifs, il devient difficile d'exiger discipline et efficacité du reste du personnel. Ainsi, le laisser-aller finit par devenir une norme collective.

Mais le phénomène ne se limite pas aux administrations ou aux entreprises publiques. Il s'observe également dans les commerces du quotidien. Dans certains restaurants, il n'est pas rare d'attendre plus d'une heure avant d'être servi, sans explication ni considération pour le client. Dans certaines épiceries, un client peut patienter longuement

pendant que le commerçant poursuit tranquillement une conversation téléphonique personnelle. Le problème dépasse alors la simple question du service : il traduit une banalisation du temps des autres.

Plus inquiétant encore, dans certaines professions, le client semble parfois être méprisé, rabaissé, voire traité avec une forme d'arrogance difficile à comprendre. Et ce qui choque davantage, c'est que ce comportement intervient souvent après que le client s'est acquitté de son dû. Une fois l'argent encaissé, certains professionnels changent complètement d'attitude. Ils deviennent négligents, désagréables, parfois même irrespectueux envers ceux qui les font pourtant vivre par leur clientèle. Comme si payer pour un service signifiait ensuite devoir accepter l'humiliation, les retards ou le manque de considération. C'est une situation profondément anormale.

Dans une société saine, le client devrait être respecté, écouté et traité avec professionnalisme. Non pas parce qu'il serait supérieur, mais simplement parce qu'il existe une relation de confiance et d'échange. Or, aux Comores, il arrive parfois que le client soit presque placé dans une position d'assujettissement, comme s'il devait remercier pour un service qu'il paie pourtant pleinement. Je vois rarement ailleurs une telle capacité à tolérer la négligence tout en culpabilisant celui qui ose réclamer un minimum de sérieux ou de respect. Or, une société qui ne respecte ni le temps ni la dignité des autres finit progressivement par perdre le sens de l'organisation, de la productivité et du professionnalisme.

Une interrogation demeure pourtant : comment expliquer que notre société semble parfois de moins en moins structurée alors même que le nombre de personnes diplômées, instruites ou se revendiquant intellectuelles ne cesse d'augmenter ? C'est là toute la contradiction.

Les diplômes se multiplient, les titres aussi, mais les comportements professionnels ne suivent pas toujours la même évolution. Cela montre qu'un diplôme, à lui seul, ne garantit ni le sens du devoir, ni la rigueur, ni le respect du travail. À force d'observer ces situations, je finis par penser que le problème ne se résume pas à une question de diplôme. On peut être très instruit et manquer totalement de rigueur. À l'inverse, certaines personnes peu diplômées font preuve d'un sens du devoir remarquable.

C'est dans cette perspective que les nouvelles réglementations imposées par le gouvernement concernant les horaires de travail, notamment les journées allant de 8 h à 17 h, peuvent trouver une certaine justification. Même si ces mesures suscitent des critiques, elles traduisent aussi une volonté d'imposer davantage de discipline dans un environnement où celle-ci peine parfois à s'imposer naturellement. Le développement d'un pays ne dépend pas uniquement des infrastructures, des investissements ou des réformes administratives. Il dépend également de la manière dont chaque citoyen considère son travail et ses responsabilités.

En réalité, rien ne changera durablement tant que ceux qui dirigent ne montreront pas eux-mêmes l'exemple. Lorsqu'un responsable respecte les



horaires, accomplit ses tâches avec sérieux et valorise le professionnalisme, il influence positivement tout son entourage. À l'inverse, lorsque le relâchement devient la norme au sommet, il finit inévitablement par se répandre à tous les niveaux. Pourtant, notre pays ne manque ni de compétences ni d'intelligence. Mais ces atouts ne suffiront pas tant que nous continuerons à considérer les retards, les négligences et le manque de respect comme de simples détails sans importance.

Le développement ne se joue pas uniquement dans les grands projets ou les discours officiels. Il se construit aussi dans les gestes les plus ordinaires : respecter ses engagements, accomplir correctement son travail, considérer le temps des autres comme aussi précieux que le sien et traiter chaque personne avec la dignité qu'elle mérite.

Said Bacar Hasbat
Doctorante à l'université de Paris 8

FIBO 5, CLOTURE :

La Grande Nuit de l'Oralité achève la semaine

Le Festival International Bangwe de l'Oralité (FIBO) a refermé sa 5^e édition par la traditionnelle Grande Nuit de l'Oralité, le samedi 13 juin 2026 à l'Alliance Française de Moroni. Un moment symbolique qui a marqué l'apogée d'une semaine puissante, faite de rencontres, de formations et de performances artistiques.

Dès son lancement au studio Watwaniya, le FIBO 5 avait affiché plusieurs ambitions : offrir un espace de diffusion pour les artistes et un espace de formation pour les professionnels et étudiants. Les activités phares cités était, un showcase musical, exposition et vernissage de Mshe Mhaza de l'artiste Seda, et enfin le Bangwe, la Grande Nuit de l'Oralité qui ont rythmé le festival et donné corps à l'objectif annoncé. Sur scène, les voix et danses des artistes comme Soubi, Bacar Nawiya slameuse accompagnée de Mouigni M'madi, ainsi que plusieurs autres artistes ont résonné devant un public passionné. En coulisses, les organisateurs ont salué la réussite d'un événement qui, malgré les défis logistiques et la fatigue accumulée, a su maintenir son énergie et son esprit de partage.

« Chaque jour durant la semaine



a été un défi, mais voir les artistes sur scène et le public répondre nous a rappelé pourquoi nous faisons tout cela. Le FIBO n'est pas seulement un festival, c'est une aventure collective qui prouve que la culture

peut rassembler et donner de la force à la jeunesse. » Confie un membre de Kam'Art Culture. La présence de délégations venues du Burundi, du Togo, de la Centrafrique, du Sénégal et de Côte d'Ivoire, ainsi que d'artis-

tes internationaux, a renforcé la vocation panafricaine du festival. Cette diversité illustre la volonté des organisateurs d'inscrire le FIBO dans le cadre du programme 2027-2030 d'Arterial Network, qui vise à

consolider la concertation des acteurs culturels africains.

« Les ateliers de formation ont permis aux journalistes, étudiants et créateurs de contenu culturel de travailler sur des thématiques essentielles : critique d'art contemporain, administration culturelle, découvrabilité des contenus, ou encore personal branding pour les femmes de culture et médias. Autant de sessions conçues comme des espaces de transmission et de dialogue, qui prolongent l'esprit du festival au delà des représentations artistiques », prononce Rahim El-had alias Parolier du Karthala.

En clôturant cette édition, les organisateurs ont réaffirmé une conviction souhaitée sur la culture comme levier de développement économique et social. Structurer les métiers de la culture, renforcer les compétences, créer des passerelles avec l'international, autant de chantiers ouverts par le FIBO 5, qui entend poursuivre sa mission avec de nouvelles masters classes et une collaboration renforcée avec les acteurs institutionnels et régionaux pour développer les arts vivants.

Aticki Ahmed Ismael

 **COURS DE DANSE**
Pour les enfants à partir de 7 ans
Animés par Naila's

Les mercredis et samedis après-midis
Inscriptions ouvertes dès maintenant
Début des cours : 1er juillet



10 séances de 2h
Tarif: 12 500 FC
Tarif adhérents : 10 000 FC

 Alliance française de Moroni  773 10 87  +269 366 78 37

 **Union des Comores**
Unité – Solidarité – Développement 

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DES COMORES
COMMUNIQUÉ

À l'attention des abonnés de la SONELEC

La Société Nationale de l'Électricité des Comores informe son aimable clientèle que, suite à des contraintes techniques liées au réseau informatique, les opérations de recharge des compteurs prépayés de type PP1 ne pourront désormais s'effectuer qu'auprès de l'agence SONELEC de Volo-Volo, à compter du 16 juin 2026.

Les abonnés concernés sont priés de se présenter munis de leur numéro de compteur ou de tout document permettant leur identification, afin de faciliter leur prise en charge et d'assurer un traitement rapide de leurs demandes.

Cette mesure provisoire vise à garantir la continuité du service et le bon déroulement des opérations de recharge dans les meilleures conditions.

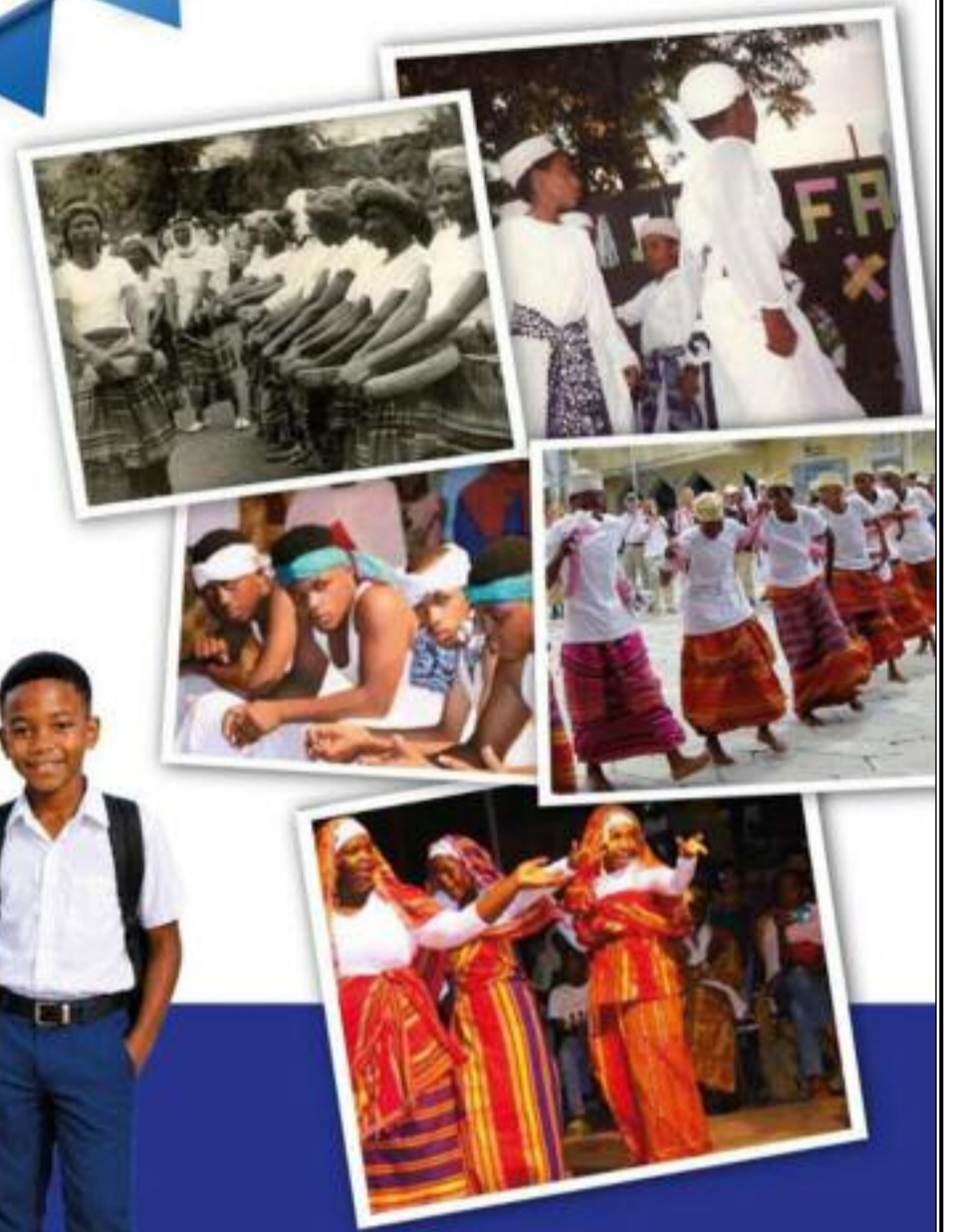
La SONELEC remercie l'ensemble de ses abonnés pour leur compréhension et leur collaboration, et présente ses sincères excuses pour les désagréments occasionnés.

La Direction Générale



L'APE GSFA ORGANISE
LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE

40
ans
GSFA



SAMEDI 27 JUIN À 15H
AU FOYER DES FEMMES DE MORONI

TRANSMISSION, SOUVENIRS, RÉTROSPECTION, PROJECTION

TOIRABET DANSES
TRADITIONNELLES

SKETCHS

HOMMAGES
AUX ANCIENS PROFS

Avec la présence de
MAALESH



BILLETS D'ENTRÉE :
1500 FC ADULTES
1000 FC ENFANTS

EN PRÉVENTE AU SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE GSFA
Pour plus d'informations : 336 18 28 / 333 54 75